



AXE 1. UN RÉSEAU ROUTIER SÉCURITAIRE ET DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES AMÉLIORÉES



Projet d'implantation d'un service de voirie municipale Suivi et prochaines étapes

Tel que proposé par les citoyens à la rencontre du 3 décembre 2018, les élus ont décidé d'approfondir leur analyse des coûts d'implantation d'un service de voirie municipale et d'opter pour une approche progressive. Pour ce faire, le conseil :

- procédera au lancement d'un appel d'offres pour le déneigement d'une partie du territoire pour les deux prochaines années afin d'obtenir les montants réels à considérer;
- demandera à une firme comptable de contre-vérifier l'analyse globale des coûts;
- a décidé de retarder l'investissement relié à l'achat d'un garage municipal, mais plutôt de cibler un lieu temporaire permettant d'y placer du matériel (gravier, machinerie, etc.).

Prochaines étapes

- Appel d'offre pour obtenir le prix d'un contrat de déneigement d'une partie du territoire pour les deux prochaines années (février).
- Vérification de l'analyse des coûts par une firme comptable externe (mars).
- Présentation aux citoyens des résultats de l'analyse approfondie et commentaires (avril).
- Décision sur l'octroi ou non d'un contrat de déneigement d'une partie ou de la totalité du territoire (printemps).
- Décision sur l'implantation ou non d'un service de voirie municipale (printemps).

Rappelons que l'objectif du projet est d'améliorer notre réseau routier, notamment en effectuant une meilleure planification des travaux, en augmentant l'efficacité des interventions, en favorisant le développement de l'expertise à l'interne, en assurant une meilleure sécurité des déplacements et en optimisant nos ressources financières.

Information supplémentaire

Indépendamment du projet de voirie municipale, le conseil a convenu de prendre en charge dès 2019 le service de nivellement des chemins, et ce, considérant qu'une ressource qualifiée est déjà en poste à l'interne et qu'une somme de 55 000 \$ est réservée à cette fin dans le budget 2019. L'achat d'une niveleuse, à même notre fond de roulement et notre budget d'opération, est donc prévu pour ce printemps.

AVANTAGES : Plus d'efficacité, d'autonomie, meilleur temps de réaction et augmentation du nombre de kilomètre entretenu.

